Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**CONSULAT GENERAL DE FRANCE A BOSTON**

**Bourses scolaires 2020-2021 – Liste des documents à produire à l'appui de votre demande**

***Merci de bien vouloir joindre cette liste à votre demande après avoir coché toutes les cases.***

☐ Lettre adressée au consulat motivant votre demande et exposant votre situation familiale et socio-économique

☐ Formulaire de demande de bourse signé et daté

☐ Copie du livret de famille

☐ Copie des passeports de tous les membres de la famille

☐ Justificatif de domicile (copie du bail locatif, d'une facture d'électricité, de téléphone ou autre)

☐ Attestation de l'employeur justifiant de sa participation ou non aux dépenses de scolarisation

☐ Pour les personnes ayant déjà résidé en France, certificat de radiation ou attestation de non-paiement de la Caisse d'Allocations Familiales

☐ Situation familiale, documents complémentaires à fournir selon votre situation :,
- ☐ copie du jugement de divorce ou de séparation,
- ☐ copie du jugement confiant la garde de l'enfant ou la tutelle,
- ☐ attestation sur l'honneur de non-concubinage, pour les personnes déclarant vivre seules avec leurs enfants
- ☐ carte ou attestation d'invalidité délivrée par la MDPH pour les familles ayant un enfant handicapé à charge

**Justificatifs de votre situation financière et patrimoniale :**

☐ Déclarations fiscales 2020 portant sur les revenus 2019 pour chaque parent (pour les familles résidant fiscalement aux Etats-Unis : formulaires 1040 et W2 + tax return de votre Etat de résidence)

☐ Pour les familles recevant des prestations sociales des autorités américaines : justificatifs des allocations, aides ou indemnités perçues

☐ Pour les bénéficiaires d'une pension alimentaire : justificatifs de la pension alimentaire reçue

☐ Justificatifs de moins de 3 mois des avoirs financiers : 'Account Summary' de tous les comptes détenus par chaque parent auprès de tout établissement financier. Ces justificatifs portent sur tout type d'avoir : comptes bancaires courants, placements financiers, plans d'épargne retraite (401k), etc., détenus aux Etats-Unis, en France et/ou dans d'autres pays

☐ Justificatifs du patrimoine immobilier : copie du titre de propriété, justificatif du prix d'achat et relevé de l'établissement de crédit indiquant le montant initial de l'emprunt, la somme remboursée en 2019 (en distinguant capital remboursé et intérêts versés) et le capital restant à rembourser. Ces justificatifs concernent tous les biens détenus aux Etats-Unis, en France et/ou dans d'autres pays par chaque parent
- ☐ Pour les personnes dont le bien immobilier est loué et donc bénéficiaires de revenus immobiliers : justificatifs des loyers annuels perçus.

☐ Pour les personnes bénéficiant d'avantages en nature de leur employeur :
- ☐ En cas de logement de fonction : attestation de l'employeur précisant la valeur locative, l'adresse et la composition du logement
- ☐ En cas de voiture de fonction : copie de la carte grise/attestation d'assurance du véhicule mis à disposition par l'employeur
- ☐ Pour tout autre avantage en nature : attestation de l'employeur détaillant la nature et le montant estimé de ces avantages

***Rappel important : pour bénéficier d'une bourse, tout enfant doit être de nationalité française, disposer d'un acte de naissance français et être inscrit sur le registre des Français établis hors de France. Merci de bien vouloir vous assurer que cette inscription est en cours de validité en indiquant lisiblement sur le formulaire le numéro d'inscription (NUMIC) de chaque enfant.***

*La lettre motivant la demande et les pièces justificatives doivent permettre d'apprécier la situation des familles de façon claire et transparente. Des justificatifs complémentaires peuvent être exigés.*

*La demande accompagnée des justificatifs listés ci-dessus doit* ***parvenir au consulat au plus tard le mercredi 4 mars 2020****, soit par courrier postal soit déposé en personne. Une transmission par courriel n'est pas acceptée. Tout dossier parvenant au consulat après cette date sera rejeté.*
*Pour les renouvellements, il n'est pas nécessaire de solliciter un rendez-vous au consulat pour déposer son dossier, mais le Consulat se réserve le droit de solliciter un entretien avec vous après réception de votre dossier.*
*Pour les premières demandes, un entretien sera sollicité. Si vous êtes en mesure de déposer votre dossier en personne au Consulat l'entretien pourra se faire à cette occasion, pour cela merci de prendre rendez-vous par email (consulat.boston-cslt@diplomatie.gouv.fr). A défaut, nous prendrons contact avec vous et l'entretien aura lieu par téléphone.*

Park Square Building - Suite 750 - 31, Saint James Avenue BOSTON MA 02116
Tél : (617) 832 4400 Télécopie : (617) 542 8054 Internet : www.consulfrance-boston.org